



Diplôme délivré par :  
**le Cnam**  
Pays de la Loire

## Licence Professionnelle

Droit, Économie, Gestion

Mention : Métiers de la Gestion et de la Comptabilité

### Spécialité : COMPTABILITÉ ET PAIE en apprentissage

Du 8 septembre 2025 au 31 août 2026

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6 - RNCP 40107 - Code diplôme 25031435  
Date d'enregistrement au RNCP : 24/08/2016 - Echéance de l'enregistrement : 31/12/2029



### Le Diplôme

**La Licence pro spécialité Comptabilité et Paie est un diplôme délivré par le Cnam.** Cette licence a reçu le soutien du Conseil de l'Ordre des Experts-Comptables et de la D.F.C.G. (Association des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion) et est recherchée par les professionnels de l'information financière tant au sein des cabinets comptables que dans les entreprises.

Véritable tremplin pour une insertion professionnelle, elle valide des connaissances approfondies dans 3 domaines de compétence fondamentaux :

- cadre économique et managérial des relations humaines,
- environnement juridique et comptable,
- système d'information et de gestion de la paie.



### Objectifs de la formation

La formation vise à acquérir les compétences suivantes :

- Disposer de bonnes connaissances en droit du travail et droit social
- Analyser les lois, les décrets et les conventions collectives et leurs impacts sur la gestion de la paie
- Développer le sens de la veille sociale, juridique et économique
- Etre un interlocuteur reconnu en matière de législation sociale et assurer les relations avec les organismes sociaux et fiscaux
- Etre capable d'établir et de gérer les éléments de la paie
- Acquérir les compétences indispensables pour le traitement des charges sociales et fiscales
- Former aux nouvelles techniques de l'informatique et de la communication et aux principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines
- Connaitre la diversité des contrats de travail, leurs spécificités
- Maîtriser la comptabilité des charges du personnel
- Etre en mesure de pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie
- Savoir présenter un tableau de bord du social



### Durée de la formation

La formation en apprentissage est d'une durée de 1 an.  
14 semaines soit 490 heures de cours.



### Débouchés professionnels

Les métiers visés :

- Responsable paie et gestion du social,
- Gestionnaire de la paie et du temps de travail,
- Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable,
- Gestionnaire au assistant des ressources humaines.

Ces métiers s'exercent en cabinet d'expertise comptable, centre de gestion et centre de services partagés ou en entreprise.



### Poursuite d'études

La Licence Professionnelle spécialité Comptabilité et Paie constitue également une étape dans un processus d'orientation vers un Master Ressources Humaines ou vers un DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion) si obtention du BTS Comptabilité Gestion.



### Pré-requis

Publics :

- Etudiant en formation initiale
- Jeune de moins de 31 ans en contrat d'apprentissage
- Salarié en activité ou en reconversion.

Cette formation est destinée à toute personne titulaire d'un **BAC + 2 de gestion** (BTS Comptabilité et Gestion, BTS Gestion de la PME), d'un BTS SP3S, ou d'un DCG, BUT GEA (option GCFF, GEMA ou GPRH), d'une Licence Droit ou RH.

**Qualités requises :** aptitude à communiquer et à travailler en équipe, rigueur et méthodologie, adaptabilité et organisation.



### Modalités de la formation et moyens mobilisés

Cette formation préparée en apprentissage, de septembre à août, est fondée sur une alternance entre périodes en centre de formation et périodes en entreprise ou cabinet comptable, sur la base moyenne de une semaine en centre de formation et trois à quatre semaines en milieu professionnel. **Les moyens mobilisés sont consultables dans notre fiche détaillée sur notre site internet.**

Un suivi individualisé en centre de formation et en entreprise est effectué tout au long de la formation.

Possibilité de télécharger le planning de la formation sur le site internet [www.lhf53.eu](http://www.lhf53.eu) ou sur demande par mail : [campus@lfh53.eu](mailto:campus@lfh53.eu)



### Modalités d'accès et délai

**Retrait du dossier de candidature de janvier à mi-juillet** sur le site [www.lhf53.eu](http://www.lhf53.eu) ou par mail à l'adresse suivante :

[campus@lfh53.eu](mailto:campus@lfh53.eu)

Après réception de votre dossier de candidature, vous serez convoqué(e) à un entretien avec la responsable de la filière. Cet entretien a pour objectif d'apprécier l'adéquation du profil du candidat à la formation et au métier envisagé ainsi que sa motivation.

**Réponse écrite sous une dizaine de jours après l'entretien.**

Le candidat doit se mettre très tôt en recherche d'une entreprise.

L'inscription deviendra définitive qu'après le retour de la confirmation d'inscription et du relevé de notes du BTS ou BUT ou DCG ou Lience Droit ou RH.

**Contact et informations :**

Mail : [jade.beauciel@lfh53.eu](mailto:jade.beauciel@lfh53.eu) ou [christine.galli@cfa-ec53.fr](mailto:christine.galli@cfa-ec53.fr)

Par téléphone : 02.43.59.70.44

# Personnes en situation de handicap

Les locaux de l'UFA Haute-Follis du CFA EC 53 ainsi que les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute question, veuillez contacter la référente handicap du CFA :

carole.houzelle@lhf53.eu

## Dispositifs de l'apprentissage

**Dispositif général :** Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, mis en oeuvre par un employeur qui prévoit une formation sur le temps du travail. Il permet au bénéficiaire d'acquérir une qualification reconnue. Ce dispositif est ouvert aux jeunes de moins de 30 ans à la signature du contrat.

**Intérêt de l'apprentissage :** pour l'apprenti, une formation gratuite et une insertion professionnelle garantie, tout en étant rémunéré, pour l'employeur, un coût salarial réduit, une prise en charge des frais de formation par l'OPCO, l'opportunité de participer à la formation de son personnel, un emploi partiellement hors seuils sociaux et fiscaux, un crédit d'impôt.

**Rémunération des apprentis :**

Rémunération	21 à 25 ans
L2	61 % du SMIC

## Financement de la formation

Coût de formation	Gratuit pour les apprentis.
Restauration	Les frais de formation en apprentissage sont pris en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'employeur sur la base des coûts publiés par France Compétences et les branches professionnelles : <b>Coût moyen : 6 502 €</b>
Maison des apprentis	Selon consommation Location à la semaine et sur réservation : - au 02.43.26.17.28 - ou par mail : gael.perrot@lhf53.eu Coûts : 55€ la semaine

## Modalités pédagogiques et parcours de formation

La formation comprend 433 heures de cours en présentiel plus 63 heures d'examen, autonomie, soutenance, coordination. Le programme s'articule autour de six pôles d'enseignement :

<b>PÔLE COMPTABILITÉ ET GESTION</b> Règlementation et tenue des comptes - Gestion financière et budgétaire - La paie, les éléments complémentaires de rémunération - Les paies spécifiques - Traitement et déclaration des charges sociales et fiscales des salaires - La révision comptable spécifique des frais de personnel	119 H	10 crédits
<b>PÔLE JURIDIQUE ET SOCIAL</b> Fondamentaux du droit des affaires - Aspects individuels du droit du travail - Droit de la protection sociale	119 H	10 crédits
<b>PÔLE RESSOURCES HUMAINES</b> Économie du travail et théorie des Ressources Humaines - Organisation et gestion des Ressources Humaines	63 H	5 crédits
<b>PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION</b> Informatique et internet - Formation logiciel de paie - Formation logiciel de gestion des temps	42 H	8 crédits
<b>PÔLE COMMUNICATION</b> Communication professionnelle - Anglais - Toeic	50 H	7 crédits
<b>PROJET TUTEURÉ (note éliminatoire &lt; 10)</b>	40 H	10 crédits
<b>TRAVAIL EN AUTONOMIE / COORDINATION / EXAMEN / SOUTENANCE / BILAN</b>	57 H	
<b>STAGE OU ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE</b>		10 crédits

## Modalités d'évaluation et validation de la licence professionnelle

Chaque unité d'enseignement est validée par un examen écrit ou oral de la manière suivante :

- Examens partiels de mars, épreuves écrites portant sur les pôles Comptabilité et Gestion, Juridique et Social, Ressources Humaines comptant pour 30 % de la note finale,
- Contrôle en cours de formation (CCF) sur les pôles Système d'information et Communication comptant pour 30 % de la note finale,
- Passage du Toeic en avril obligatoire intégré dans le pôle Communication comptant pour 70 % de la note finale,
- Examen officiel en juillet, épreuves écrites portant sur les pôles Comptabilité et Gestion, Juridique et Social, Ressources Humaines et Système d'information comptant pour 70 % de la note finale,
- Soutenance orale début juillet du projet tuteuré (Une note inférieure à 10/20 est éliminatoire).

La licence est validée par la soutenance d'un mémoire de fin d'études correspondant au projet tuteuré.

Inscription à l'examen par le CNAM Pays de la Loire.

Diplôme délivré par le CNAM : Licence Professionnelle Droit, Economie, Gestion, mention Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : Comptabilité et Paie.

## Nos indicateurs de Qualité et de Performance



Nos indicateurs de qualité et de performance sont consultables en ligne sur notre site internet, rubrique UFA :

[www.lhf53.eu](http://www.lhf53.eu)

